

MÉTÉO SYNDICALE...

«*Au cours des cinq premières années de marche, aucune ventilation artificielle n'assurait l'évaporation directe des poussières silicieuses produites par les divers métiers; cette inobservation totale des règles de l'hygiène occasionne de nombreux décès dans le personnel: une vingtaine d'ouvrières et d'ouvriers moururent dans l'intervalle précité*». Ainsi s'exprimait Denis Auribault, inspecteur du travail à Caen en 1906. Il dénonçait donc déjà le scandale de l'amiante, des faits observés dans une usine de filature et de tissage d'amiante près de Condé-sur-Noireau (Calvados), ouverte en 1890. Une loi édictée en 1893 (la CGT a été créée en 1895, à Limoges, le 21 septembre) précisait les conditions de l'hygiène et de la sécurité. Comme le rappelle *La Nouvelle Vie ouvrière* du 21 février de cette année (1), il aura fallu près d'un siècle (1997) pour que l'amiante soit interdite. Mais, le moins qu'on puisse dire est que ça cause encore des dégâts!

Pourquoi causer, encore une fois, du passé? Ben comme d'habitude, quoiqu'en disent les individus de divers horizons (mais toujours anti voire asyndicalistes) parce que ça éclaire le présent, et plus que bougrement! Ainsi quand, au début du XXème siècle, Bourses du travail et jeunes CGT se lancent à l'assaut des possédants, déjà les inspecteurs du travail «*s'échinaient à faire respecter les premières lois sociales*». Des liens étroits se tissaient alors entre syndicalisme naissant et ceux qui cherchaient à faire respecter ce qui allait devenir le *Code du travail*. Maintenant dans ce souvent glauque début de XXIème siècle, on a l'impression que tout est à refaire. Le pouvoir «*socialiste*» cherche à rogner les ailes des inspecteurs du travail, à restreindre leur champ d'action. Du côté des organisations syndicales, on en vient à négocier l'inégociable.

«*C'est un simulacre de discussions. Le patronat n'est prêt à aucun effort, il veut des aides publiques, toujours plus d'aides publiques, sans aucun contrôle*», disait une militante de la CGT la semaine dernière. Dont acte, un front de refus syndicaliste se reforme, FO, CGT, Solidaires. Pour combien de temps? Et pour aller où? Dernièrement, le secrétaire actuel de la CGT déclarait à un hebdomadaire économique: «*Il n'existe à la CGT aucune opposition de principe face au patronat*». Du lard ou du cochon? Thierry Lepaon ferait bien de lire les textes du début de la CGT comme *L'ABC syndicaliste* de Georges Yvetot! Quant à nous toutes et tous, il nous reste à œuvrer pour renverser la vapeur.

Jean-Pierre GERMAIN
Groupe Salvador-Ségui

(1) *La Nouvelle Vie ouvrière* a publié tout un dossier sur l'inspection du travail.